



Communiqué

Numéro 1617-03

Le 8 septembre 2016

Élections aux comités de la FAE

Lors de la réunion du Conseil fédératif des 21 et 22 septembre prochains, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) procédera à l'élection des membres siégeant à ses comités.

Les postes sont ouverts aux membres des syndicats affiliés, notamment à ceux du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL). Nul besoin d'être une déléguée ou un délégué pour poser sa candidature. Faire partie d'un comité est un excellent moyen pour un membre de s'impliquer plus activement à la vie fédérative. Les mandats des personnes élues sur les comités sont d'une durée de trois ans.

Si vous êtes intéressés à poser votre candidature pour siéger à l'un ou l'autre des comités, ou pour avoir de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Guy Bellemare, président du SERL, au 450 978-1513, avant le 20 septembre 2016.

Les comités sur lesquels vous pouvez poser votre candidature sont les suivants :

Comités statutaires

- *Comité des finances*
- *Comité des statuts*
- *Comité des élections*
- *Comité de conciliation*

Comités politiques

- *Comité action sociopolitique*
- *Comité condition des femmes*

Comités fédératifs

- *Comité action-mobilisation*
- *Comité éducation des adultes (EDA)*
- *Comité de la formation professionnelle (FP)*
- *Comité d'éducation syndicale*
- *Comité environnement*
- *Comité de santé et de sécurité du travail (SST)*
- *Comité de la vie professionnelle*
- *Comité des alliées et des alliés pour la diversité sexuelle (CAADS)*

Les autres comités

- *Comité de fonds de résistance syndicale*
- *Comité d'appel de concertation juridique*

Le président,

Guy Bellemare